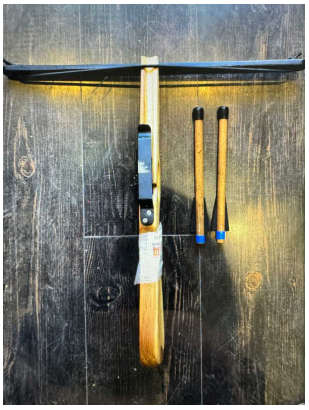
Rappel Conso

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 01/10/2024

MEMOIRE DES SIECLES Mémoire, Des Siècles rappelle Arbalète Black taille S et L avec sangle et deux fléchettes à ailettes embout liège ou caoutchouc



- Noms des modèles ou références concernés : **Arbalète Black avec sangle et deux fléchettes à ailettes similicuir taille S. L. Réf ST 538, F. Réf ST 539. F.**
- Marque : **Kalid**
- **Lot Tous les lots**
- Conditionnements : **Vrac**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/01/2023 au 29/08/2024**
- Informations complémentaires : **Seul les fléchettes à ailettes similicuir sont concernés par ce rappel de produits dues à la présence de phtalates**
- Zone géographique de vente : **11000**
- Distributeurs : **Boutique, Mémoire Des Siècles, cité de Carcassonne 5, place du château 11000 Carcassonne**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de phtalate dans les ailettes, des flèches à des teneur supérieurs, à la limite autorisée**
- Risques encourus par le consommateur : **Risque chimique**
- Description complémentaire du risque : **La présence de Phtalates peut nuire à la santé des jeunes enfants.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Contacter le point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement, Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 1 mars 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0685734631**
- Informations complémentaires publiques : **Seul les fléchettes à ailettes sont concernés par ce rappel et seront échangées. Des arbalète, doivent être utilisé uniquement avec les nouvelles fléchettes fournies du fabricant**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre